

Panorama du risque en établissements de santé, sociaux et médico-sociaux – Édition 2016

Une exposition constante aux risques pour les établissements et les professionnels de santé

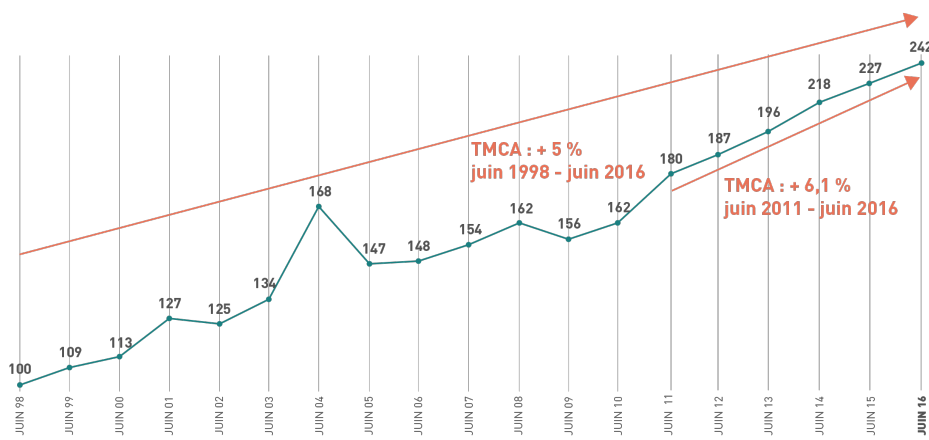
Sham, société d'assurance mutuelle spécialisée dans l'assurance et le management des risques des acteurs de la santé, du social et du médico-social et premier assureur en responsabilité civile médicale en France, publie la 12^{ème} édition du Panorama du risque. Outil de référence d'analyse en matière de sinistralité et de prévention, le Panorama dresse chaque année un état des lieux des risques, du droit et de la jurisprudence à destination des établissements et des professionnels de santé.

« Face aux évolutions sociétales, réglementaires et technologiques, Sham contribue, à travers ce panorama et ses actions, à accompagner ses sociétaires du monde de la santé, du social et médico-social dans la prévention et la réduction de leur exposition et à les protéger efficacement contre l'ensemble des risques liés à leur activité » précise Dominique Godet, Directeur Général de Sham.

Les tendances clés en matière de responsabilité civile médicale dans les établissements de santé

Le nombre de réclamations continue d'augmenter : l'indice de fréquence Sham mesure l'évolution du nombre de réclamations en responsabilité civile médicale des établissements de santé, il constitue un outil d'analyse fiable sur le long terme. Cet indice a doublé en 15 ans, passant de 109 en 1999 à 242 points en juin 2016 et a augmenté de plus de 30 % sur les 5 dernières années.

Évolution de l'indice de fréquence

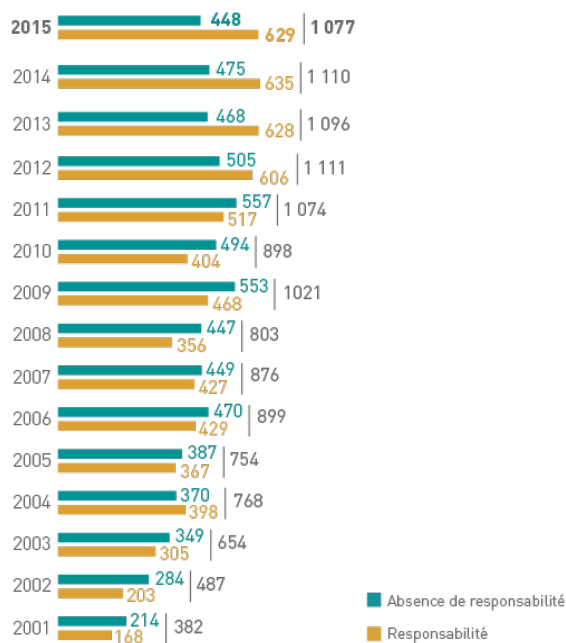


Les réclamations portent essentiellement sur des préjudices corporels et sont liées à des causes médicales :

Les réclamations liées à des préjudices corporels en établissements de santé ont augmenté en 2015 : 5 946 contre 5 819 en 2014. Elles sont en grande majorité (90,4 %) liées à des causes médicales et représentent un montant de 199 M€. Dans 1 cas sur 2, les réclamations liées à des accidents de causes médicales concernent des actes de soins chirurgicaux, médicaux et paramédicaux (48,4 %).

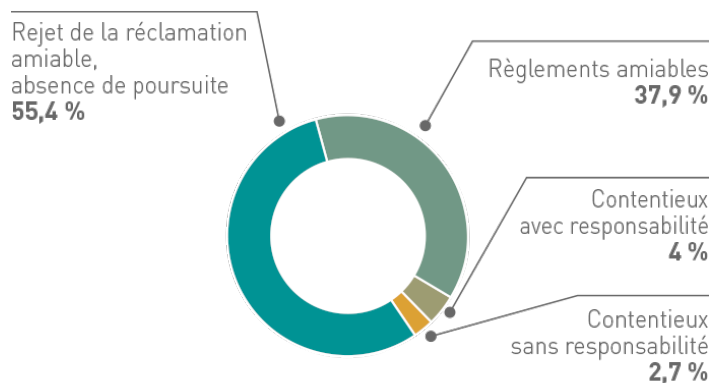
La responsabilité des établissements reste engagée dans plus d'1 cas sur 2 : sur les 1 077 décisions prononcées par les juridictions administratives et judiciaires, celles engageant la responsabilité des établissements de santé continuent à être supérieures (629) aux décisions les mettant hors de cause (448). Ces chiffres, qui confirment une tendance relevée depuis 2012, traduisent notamment une sévérité accrue du juge à l'égard des établissements hospitaliers et des évolutions jurisprudentielles de ces dernières années en faveur des patients.

Evolution du nombre de décisions des juridictions administratives et judiciaires



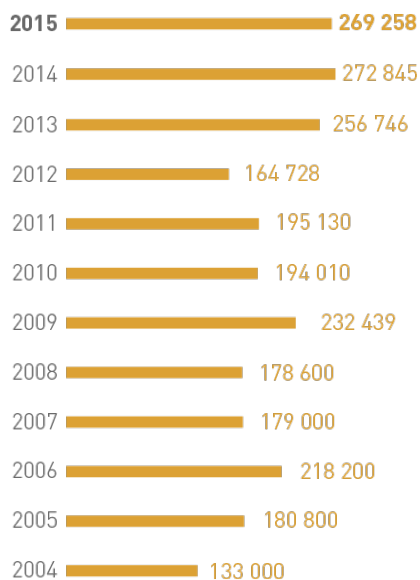
Au cours de l'exercice 2015, plus de la moitié des dossiers clôturés (55,4 %) n'ont donné lieu à aucune suite indemnitaire. Il faut noter que 9 dossiers sur 10 sont réglés à l'amiable.

Dossiers corporels et matériels clos



Le coût moyen par condamnation demeure à un niveau élevé : au 31 décembre 2015, le coût moyen par condamnation atteint un niveau qui reste élevé à 269 258 € (vs 272 845 € en 2014).

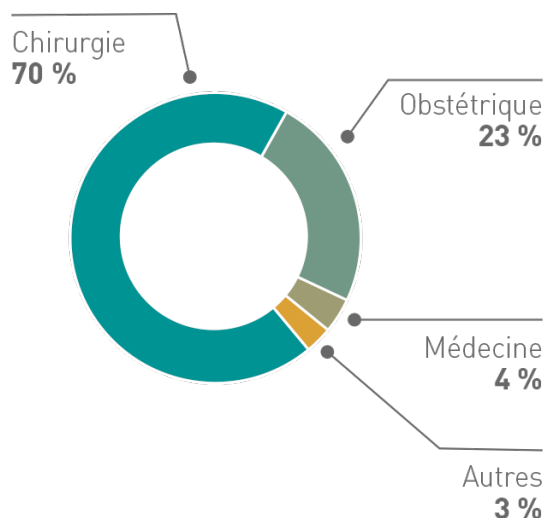
Évolution du coût moyen (en euros) des condamnations des juridictions administratives au 31 décembre de l'année de décision



La sinistralité des professionnels de santé

S'agissant des professionnels de santé, la chirurgie est la spécialité la plus mise en cause : elle représente 70 % des 470 réclamations recensées, tandis que l'obstétrique reste la plus coûteuse. Parmi les réclamations présentées en chirurgie en 2015, l'orthopédie représente 54 % en nombre et 56 % en coût estimé.

Répartition en nombre des réclamations pour sinistres corporels (professionnels de santé)



Les réclamations dans les établissements sociaux et médico-sociaux

La majorité des 1 941 réclamations correspond à des dommages matériels (95,5 % des cas), souvent des objets de la vie courante des personnes accueillies.

La gestion des absences pour raison de santé des personnels des établissements publics

L'étude réalisée par Sofaxis, filiale du Groupe Sham, qui accompagne 1 établissement public (de santé, social ou médico-social) sur 3 en gestion et assurance des risques statutaires, fait apparaître pour 2015 une augmentation significative des fréquences, des expositions et des durées des arrêts de travail. La gestion des ressources humaines et la qualité de vie au travail figurent parmi les facteurs clefs de la performance de l'Hôpital public, à l'heure où celui-ci est engagé dans des mutations de grande ampleur, avec la constitution des Groupements Hospitaliers de Territoire.

L'émergence de nouveaux risques

Sham porte une attention particulière aux risques émergents qui ont, ou auront dans les prochaines années, un impact sur l'activité des établissements et les professionnels de santé tels que :

- Les risques liés à la complexification de la prise en charge du patient et à la multiplication des intervenants.
- Les risques liés à la e-santé et aux nouvelles pratiques médicales.
- Les attentes croissantes du patient.
- Les cyber-risques dans l'environnement santé.

Panorama Sham - Edition 2016 : ce qu'il faut retenir

- L'indice de fréquence des réclamations continue de progresser de façon ininterrompue depuis 16 ans et confirme une phase d'inflation continue.
- Les réclamations liées à des préjudices corporels en établissements de santé ont augmenté en 2015 par rapport à 2014, passant de 5 819 à 5 946.
- Plus de 90 % des dossiers clos sont réglés à l'amiable en 2015.
- Les décisions prononcées par les juridictions administratives et judiciaires engageant la responsabilité des établissements de santé continuent à être supérieures aux décisions les mettant hors de cause : sur 1 077 décisions en 2015, 629 engagent la responsabilité des établissements, soit 58,4 % du total.
- Le coût moyen inhérent à une condamnation demeure à un niveau élevé : 269 258 € contre 272 845 en 2014.
- S'agissant des professionnels de santé, la chirurgie est la spécialité la plus mise en cause dans les 470 réclamations recensées, tandis que l'obstétrique reste la plus coûteuse.
- Dans les établissements sociaux et médico-sociaux, la majorité des 1 941 réclamations correspond à des dommages matériels, souvent des objets de la vie courante des personnes accueillies.

A l'occasion de la publication du Panorama 2016, Sham publie un nouvel Ouvrage du Conseil Médical.

« Prévention des risques en anesthésie et chirurgie ambulatoire »

Constitué d'experts de terrain, représentant les spécialités dites « à risque » et issus de différents secteurs de la santé, le Conseil Médical de Sham produit des informations et formule des recommandations en matière de gestion des risques, avec pour ambition de sécuriser les pratiques des établissements et des professionnels de santé.

Il s'est intéressé cette année à la prévention des risques en anesthésie et chirurgie ambulatoire. Cette activité, relativement récente, s'est développée très rapidement ces 30 dernières années, encouragée par les pouvoirs publics, autorités de santé et les patients eux-mêmes. Alternative à l'hospitalisation classique, cette pratique recentre le patient au cœur de la prise en charge, représentant un défi organisationnel majeur pour les établissements et professionnels de santé. Portant sur les fondamentaux du management des risques en chirurgie, les enjeux médico-légaux, la sécurisation du retour au domicile et l'anticipation de l'innovation, cet ouvrage a vocation à aider les professionnels de santé à sécuriser ce mode de prise en charge.

À propos de Sham

Partenaire de référence des établissements de santé, sociaux et médico-sociaux

Créée en 1927, Sham est une société d'assurance mutuelle spécialisée dans l'assurance et le management des risques des acteurs de la santé, du social et du médico-social, opérateur de référence français en matière de responsabilité civile. Sham compte près de 10 000 sociétaires – personnes physiques et morales – et gère 1,8 milliard d'actifs. Basée à Lyon, Sham emploie 377 personnes et a réalisé 306,3 M€ de chiffre d'affaires en 2015.

Sham s'appuie sur les expertises multidisciplinaires des 900 collaborateurs du Groupe Sham. Fort d'un portefeuille d'activités de 752 M€ de primes en 2015, le Groupe développe ses activités en France et en Europe (Espagne, Italie) et se positionne comme le partenaire de référence des acteurs de la santé, du social et du monde territorial. Pour accompagner ses clients, il propose une offre globale de solutions d'assurance et de services en management des risques en conjuguant les expertises de Sham et de Sofaxis, courtier en assurances de personnes auprès des collectivités territoriales et des établissements hospitaliers, en proposant conseil et services avec sa marque Neeria et en nouant des partenariats stratégiques avec des acteurs de premier plan (Apicil, Groupe Pasteur Mutualité).

www.sham.fr

Twitter : [@Sham_Assurance](https://twitter.com/Sham_Assurance)

Contact presse

EKNO

Marie-Charlotte Chevalier - marie-charlotte.chevalier@ekno.fr - Tél : 06 63 28 20 85

Xavier Cayon – xavier.cayon@ekno.fr - Tél : 06 23 12 63 46